

Arts vivants en Vaucluse
FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRÊT - Tapis de danse

Les tapis de danse sont réservés exclusivement à l'usage de la danse et doivent être utilisés **sans chaussures**. Ils sont la propriété d'Arts vivants en Vaucluse. Ces tapis sont prêtés, à titre gracieux. Arts vivants en Vaucluse ne prend pas en charge les frais de transport.

Description du matériel : 6 lès de 10m x 1,60m – noir / blanc – 200g/m² – classe M2 (env. 25 kg par lès).

Merci de renseigner les informations ci-dessous et de nous retourner le formulaire signé par courrier à Arts vivants en Vaucluse - 51 rue des Fourbisseurs 84000 Avignon ou par fax au 04 90 85 86 59

Dénomination de la structure :

.....

Représentant légal :

Nom et fonction de la personne contact :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel. : Mail :

Dates de prêt souhaitées :// au//

Date et signature :

Votre demande de réservation sera traitée dans les meilleurs délais. Nous vous confirmerons le prêt par retour de la présente fiche complétée et signée par Arts vivants en Vaucluse (cadre ci-dessous)

CONFIRMATION DE RÉSERVATION - *cadre réservé à Arts vivants en Vaucluse*

Arts vivants en Vaucluse vous confirme la mise à disposition de..... tapis de danse.

Date et heure de retrait :

Date et heure de retour :

Fait en 2 exemplaires

à Avignon, le//

Lyliane Dos Santos
Directrice Arts vivants en Vaucluse

Conditions de prêt des tapis de danse

Retrait et retour des tapis

- Les tapis sont à retirer dans nos locaux après validation :
du lundi au vendredi entre 9h et 11h
Nous attirons votre attention sur le fait que nos locaux sont situés en zone piétonne contrôlée. En dehors de ces horaires, aucun véhicule ne peut circuler dans cette zone.
Lors de la confirmation de réservation les rendez-vous de retrait et de retour seront fixés avec vous.
- Deux personnes de la structure culturelle sont à prévoir pour le chargement et déchargement des tapis. Chaque rouleau pèse environ 25 kg.
- Les tapis de danse devront être rendus correctement roulés, scotchés et nettoyés.

Précautions d'emploi

Installation

- Les tapis de danse s'installent au moins une demi-journée avant utilisation pour permettre au tapis de ne pas gondoler.
- Nettoyer la surface d'accueil des tapis : balayage du sol et vérification de l'absence de débris ou d'objet pointu (vis, agrafes...)
- Pour coller les tapis entre eux, vous pouvez utiliser du gaffeur. Attention, certains laissent des traces collantes.

Nettoyage et entretien

Le nettoyage consiste simplement à les laver à l'eau, en veillant à ce que le sol soit bien sec avant de les rouler. N'utiliser aucun solvant agressif, tels que l'acétone qui endommageront les tapis.

Désinstallation et stockage provisoire

Avant la dépose, il est nécessaire de balayer et nettoyer (comme indiqué ci-dessus). Les résidus éventuels marquent et par conséquent abîment les tapis. Les tapis doivent être enroulés autour des âmes en carton fournies. Ils doivent être stockés horizontalement.